

# PROCES-VERBAL

SERVICE DE LA POLICE AUX  
FRONTIERES PAMANDZI,  
LOTISSEMENT CHANFI SABILI  
97616 PAMANDZI  
Tel : 02 69 63 68 17  
Fax : 02 69 60 23 46  
Code INSEE : 130007404

L'an deux mille seize,  
Le le vingt deux mars à trois heures

Nous, Brigadier [redacted] Jean-Pierre  
En fonction DDPAF 976

Agent de Police Judiciaire en résidence à Pamandzi,--

P. V. : n°2016/ 1635

AFFAIRE :  
X se disant [redacted]

ENTREE IRRÉGULIERE SUR LE  
TERRITOIRE FRANCAIS

OBJET :  
MOTION POUR VERIFICATION  
D'IDENTITE DE  
X se disant [redacted]

- Étant au service,--
- Poursuivant l'enquête,--
- Vu les articles 78-3 du Code de procédure pénale,--
- Conformément aux instructions reçues de l'officier de police judiciaire de permanence,--
- Assisté de [redacted]--
- Interprète en langue COMORIENNE,--
- Informons l'intéressé qu'il fait l'objet d'une procédure pour vérification d'identité.--
- L'informons de ces droits, à savoir :--
- Faire prévenir un membre de sa famille ainsi que Monsieur le Procureur de la République près le TGI de Mamoudzou.--
- L'intéressé nous déclare :--
- ( ) Je souhaite faire aviser un membre de ma famille en la personne de .....

- (X) Je ne souhaite pas faire aviser un membre de ma famille.--
- ( ) Je souhaite faire aviser Monsieur le Procureur de la République.--
- (X) Je ne souhaite pas faire aviser Monsieur le Procureur de la République.--
- Entendons la personne ci-après dénommée qui déclare :--

**SUR SON IDENTITE :--**  
 --" Je me nomme [redacted] --  
 --Je suis né(e) LE 01/01/1974 à A ADA (ANJOUAN).  
 --Je suis fils / fille de (père) : [redacted] et de (mère) : [redacted]  
 --Je suis de nationalité COMORIENNE.  
 --Je suis originaire de A ADA (ANJOUAN) où j'ai grandi et suivi ma scolarité.  
 --Je suis ( ) Connu(e) (X) Inconnu(e) de la Justice française.  
 --Je suis (X) Célibataire, ( ) Marié(e), ( ) Marié(e) devant le cadi ou en concubinage.  
 --Je lis le français (X) NON ( ) OUI.--

- SUR LES FAITS : --**  
 --«Je confirme être en situation irrégulière sur le territoire français de Mayotte et y être rentré clandestinement à bord d'un kwassa-kwassa.--  
 --Je ne possède aucun titre ou autorisation d'entrée, obligatoire dans ma situation.--  
 --QUESTION: Etes-vous détenteur d'un document d'identité? Si oui, lequel?--  
 --REPONSE: NON.....  
 --QUESTION: D'un document justifiant de votre nationalité? Si oui, lequel?--  
 --REPONSE: (X) NON ( ) OUI, .....  
 --QUESTION: Etes vous inscrit à l'état civil de votre ville de naissance?--  
 --REPONSE: ( ) NON, (X) OUI, --  
 --QUESTION : Êtes-vous recherché ?--  
 --REPONSE : (X) NON, ( ) OUI, --  
 --QUESTION : Tentez-vous de dissimuler votre identité ?--  
 --REPONSE : « OUI » --  
 --QUESTION: Pouvez-vous prouver par quelque moyen que ce soit votre identité?--  
 --REPONSE: (X) NON, ( ) OUI, lequel .....  
 --QUESTION: Etes-vous déjà venu à Mayotte? Si oui quand?--  
 --REPONSE: (X) NON, ( ) OUI le .....  
 --QUESTION: Avez-vous fait l'objet d'une reconduite à la frontière ? Si oui quand ?--  
 --REPONSE: (X) NON, ( ) OUI, le .....  
 --QUESTION: Est-ce que des enfants vous accompagnent aujourd'hui?--  
 --REPONSE: OUI, je suis accompagné de D [redacted], G 5 ans [redacted]  
 sans et de [redacted], F 5ans --  
 --QUESTION: Si oui, quel lien de parenté avez-vous avec le ou les enfants?--  
 --REPONSE: JE SUIS LE PERE,--  
 --QUESTION: Vous engagez-vous à remettre l'enfant confié à un de ses parents et à ne pas le laisser seul au retour dans votre pays?--  
 --REPONSE: ( ) NON, (X) OUI --

[Signature] [redacted]

[Signature] [redacted]

[Signature] [redacted]

TA Mayotte 1600248 - reçu le 23 mars 2016 à 10:50

—QUESTION: Avez-vous autre chose à déclarer ?—

—REPONSE: (X) NON. ( ) OUI préciser.....

—L'informons qu'au vu des éléments recueillis, il (elle) est susceptible de faire l'objet d'une procédure pour entrée irrégulière sur le territoire de Mayotte délit prévu et réprimé par l'article L.621-2 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, —

—Après lecture faite par le truchement de l'interprète, l'intéressé(e) persiste et signe avec nous le présent à trois heures cinq, sans formuler d'observation.—

L'intéressé(e)



L'interprète



Le Rédacteur

